

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges ATHANASIADES

Présentation générale de la « Liturgie des Heures »

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1971, tome 67, p. 207-208

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

# *Présentation générale de la Liturgie des Heures*

Cette brève note ne veut pas présenter la *Liturgie des Heures* — les Echos de Saint-Maurice le feront dans un autre numéro — mais simplement le document qui l'accompagne « *Institutio generalis de Liturgia Horarum* ».

Ce document porte la date du 2 février 1971 ; il n'a donc pas attendu l'achèvement de tous les livres de l'Office. Dès maintenant, il nous découvre la valeur profonde de ce nouveau livre de l'Eglise en prière, la structure propre de la Liturgie des Heures, les règles de sa célébration, et enfin les richesses spirituelles que le peuple de Dieu pourra en retirer.

Si le Missel de Pie V (1570) était resté dans l'ensemble sans changement jusqu'à son remplacement par le Missel de Paul VI quatre cents ans plus tard, le Bréviaire de Pie V (1568) connut durant le même temps bien des réformes plus ou moins profondes, plus ou moins heureuses. Toutes ces réformes ont évidemment préparé la restauration actuelle. La Constitution conciliaire sur la liturgie lui a donné ses orientations essentielles, tout en lui rappelant qu'« on ne fera des innovations que si l'utilité de l'Eglise les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique ».

## **I Aspects spirituels**

Notre document s'enracine dans la Constitution « *Lumen Gentium* » où l'Eglise se définit comme peuple de Dieu. De là découle une de ses idées maîtresses sur laquelle on ne saurait trop insister aujourd'hui : la Liturgie des Heures — ce qui était le Bréviaire — n'est pas une spécialité monastique ou cléricale, ni un luxe réservé à quelques âmes d'élite parmi les laïcs ou à quelques originaux jouissant de grands loisirs. « La prière publique et commune du peuple de Dieu est considérée à juste

titre comme l'une des fonctions principales de l'Eglise. » Voilà la première phrase de la **Présentation générale** dont le début constitue un authentique traité de la prière commune dans la vie de l'Eglise. Nourries de l'Ecriture Sainte lue dans la Tradition la plus ancienne, attentives aux appels de notre temps, ces pages lumineuses ne peuvent nous laisser indifférents.

D'un autre point de vue, il faut relever le ton général de ce texte. On ne se contente pas d'énumérer sèchement des rubriques ou des règles juridiques. Les précisions nécessaires trouvent évidemment leur place. Mais une pédagogie discrète et un sens pastoral avisé caractérisent la présentation de chaque Heure de l'Office, la signification profonde de chaque élément. A plusieurs reprises, on souligne délicatement l'importance, dans une célébration, du silence et de la qualité artistique. Nous sommes ainsi invités à écouter cet enseignement « pour que tous puissent chanter les heures avec joie ».

## II Aspects pratiques

La *Présentation générale de la Liturgie des Heures* comporte aussi des données plus immédiatement pratiques. On peut grouper les principales selon les aspects suivants :

— **Allègement** — qui ne signifie pas nécessairement appauvrissement : la répartition du psautier sur quatre semaines au lieu d'une ; la réduction des Petites Heures ;

— **Enrichissement** : la lecture plus abondante et plus variée de l'Ecriture Sainte et des auteurs spirituels ; les nouveaux cantiques bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament ; les prières particulières aux Laudes et aux Vêpres ;

— **Assouplissement** : les possibilités nombreuses de choisir, pour des raisons spirituelles et pastorales, des psaumes et leurs antiennes, des lectures et leurs répons, tout en maintenant un cadre de base.

## Conclusion

Ce document n'a pas été commenté par la presse à grand tirage. Son importance, on le devine, n'a rien de naïvement spectaculaire. Il s'agit avant tout de faire passer dans la vie les orientations que le Concile avait données.

La liturgie est le sommet et la source de la vie de l'Eglise. La *Liturgie des Heures*, pour tout le peuple de Dieu, en constitue un élément essentiel. La *Présentation générale*, insérée au début du premier volume, ne peut que nous aider tous.

Georges Athanasiadès